

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS DEMI-PENSION COLLEGE EMILE ZOLA ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Les fiches d'inscription annexes peuvent être rendues :

- dès réception par mail à [facturation.emilezola@sodexo.com](mailto:facturation.emilezola@sodexo.com)
- après la rentrée mais au plus tard le **6 septembre 2024**
- lors des permanences d'inscription le mercredi 4 septembre de 14h à 18h

**Les modifications en cours de trimestre ne sont pas acceptées.**

Pour être prises en compte, elles doivent être faites sur le document conçu à cet effet et rendues au Collège en respectant **les dates ci-dessous** :

- avant le 13 Décembre 2024 pour le 2<sup>e</sup> trimestre
- avant le 14 Mars 2025 pour le 3<sup>e</sup> trimestre

**Il est possible, pour chaque trimestre, de payer en trois fois, quel que soit le mode de règlement choisi.  
Le 1er règlement doit nous parvenir dans les deux semaines après le début du trimestre :**

-> par virement(s) en notant le code « FR101410 + nom de l'élève »

-> en espèces (à remettre en main propre)

-> par chèque(s) établi(s) à l'ordre de SODEXO (nom/prénom de l'élève au dos)

**Nouveau!** -> par prélèvement automatique autour du 15 de chaque mois en complétant le mandat **Nouveau!**

**Les tarifs sont déterminés en fonction du Quotient Familial.**

Le repas exceptionnel est au tarif unique de 5,70 €. Le repas doit être **réservé et payé avant** d'être consommé.

**Un badge est fourni lors de l'entrée au Collège et il doit être conservé tout au long de la scolarité. En cas de perte ou de casse, une nouvelle carte devra être rachetée par la famille auprès de Sodexo et au tarif unique de 5€.**

TRANCHE A Quotient familial >1200 € : 5,30 € le repas			
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
FORFAIT 4 Jours	291,50	217,30	227,90
FORFAIT 3 Jours	222,60	159,00	174,90
FORFAIT 2 Jours	148,40	106,00	116,60
FORFAIT 1 Jour	74,20	53,00	58,30
TRANCHE B Quotient familial DE 801€ à 1200 € : 4,20 € le repas			
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
FORFAIT 4 Jours	231,00	172,20	180,60
FORFAIT 3 Jours	176,40	126,00	138,60
FORFAIT 2 Jours	117,60	84,00	92,40
FORFAIT 1 Jour	58,80	42,00	46,20
TRANCHE C Quotient familial de 401 € à 800 € : 3,00 € le repas			
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
FORFAIT 4 Jours	165,00	123,00	129,00
FORFAIT 3 Jours	126,00	90,00	99,00
FORFAIT 2 Jours	84,00	60,00	66,00
FORFAIT 1 Jour	42,00	30,00	33,00
TRANCHE D Quotient familial inférieur OU = à 400 : 1,60 € le repas			
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
FORFAIT 4 Jours	88,00	65,60	68,80
FORFAIT 3 Jours	67,20	48,00	52,80
FORFAIT 2 Jours	44,80	32,00	35,20
FORFAIT 1 Jour	22,40	16,00	17,60

Il est possible de grouper une fratrie sur un même règlement

Les forfaits pour le 3<sup>e</sup> trimestre sont donnés à titre indicatif, dans l'attente des dates officielles du DNB 2025

Pour rappel, le règlement de la demi-pension ainsi que la note d'information RGPD sont accessibles sur le blog du Collège ainsi que sur Pronote.